

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 février 2021

Débat d'Orientation Budgétaire 2021

Le conseil municipal prend acte du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu en séance.

Décisions financières :

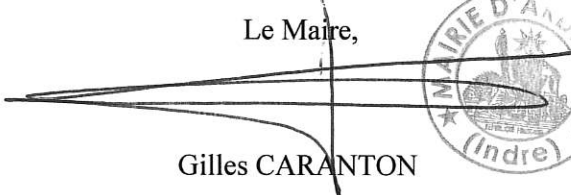
- Restauration église Saint-Martin : Le conseil municipal a approuvé le plan de financement et sollicite une aide financière de l'Etat dans le cadre de la DETR et de la DRAC ainsi qu'une aide du Département.
- Plateau sportif : Le conseil municipal a décidé de solliciter une aide financière auprès de l'Agence Nationale du Sport,
- Dans l'attente du vote du budget 2021, le conseil municipal autorise le maire à liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 110 000€.
- Pour les travaux d'implantation de 2 feux tricolores rue George Sand, le conseil municipal autorise la passation d'une convention avec le Conseil Départemental pour bénéficier du FCTVA.

Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) 2021-2026

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de Programme Local de l'Habitat pour la période 2021-2026.

Associations

Le conseil municipal approuve la convention à établir entre la commune et toutes les associations ardennaises à l'exception des associations patriotiques et scolaires.

Le Maire,

Gilles CARANTON

